

---

***PREMIÈRE PARTIE :***  
***PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE***

---

# **PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE**

## **1.1. - Bref historique**

L'Insee effectua sa première enquête de conjoncture en 1951<sup>1</sup>. Celle-ci s'inspirait des enquêtes réalisées périodiquement par la revue « Fortune » aux États-Unis depuis 1947. Elle touchait 3 000 entreprises, principalement dans l'industrie, mais aussi dans le commerce, la banque, les assurances et les transports. Le questionnaire comprenait deux parties : l'une consacrée à des pronostics sur l'économie française dans son ensemble, l'autre à la situation de l'entreprise interrogée. Cette première enquête fut un succès. Aussi fut-elle ensuite renouvelée deux fois par an jusqu'en 1957, puis quatre fois par an ensuite. Toutefois, au vu des résultats obtenus, deux modifications furent progressivement apportées :

- une augmentation du nombre de questions portant sur l'entreprise et une diminution du nombre de celles concernant l'ensemble de l'économie, les résultats des premières étant apparus plus fiables que ceux des secondes ;
- la mise au point de questionnaires différents par secteur économique.

À la même époque qu'en France, mais de façon au départ indépendante, des enquêtes de conjoncture étaient lancées en Allemagne par l'Ifo - Institut de conjoncture basé à Munich - et en Italie par le Visco de Rome. En 1952, ces deux organismes initièrent avec l'Insee une coopération informelle dans le domaine des enquêtes de conjoncture, qui se généralisa progressivement aux instituts de nombreux pays.

Une des dates les plus importantes est la création en juin 1962, par la Commission des Communautés Européennes et sur la base des expériences françaises, allemandes et italiennes, de l'enquête harmonisée auprès des chefs d'entreprise industrielle de la Communauté selon deux périodicités différentes : mensuelle pour les questions sur l'activité et tous les quatre mois pour les questions sectorielles (capacités de production, effectifs, ...).

En 1979, la partie quadrimestrielle de l'enquête devint trimestrielle. Parmi les dix enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprise que gère aujourd'hui l'Insee, l'enquête Industrie est celle qui a connu la plus grande stabilité au cours du temps. Les principaux changements ont consisté en une réduction progressive de la part des questions consacrées au diagnostic global au profit de questions plus en rapport avec l'activité propre de l'entreprise, fournissant ainsi un diagnostic plus fin. Depuis 1991, le champ de l'enquête est harmonisé, les entreprises de moins de 20 salariés sont exclues de l'échantillon et les occurrences trimestrielles de l'enquête Industrie ont lieu en janvier, avril, juillet et octobre. En juillet 1997, les questions portant sur la demande globale et étrangère ont été simplifiées et de nouvelles questions concernant la compétitivité ont été ajoutées.

L'enquête Industrie fait partie du système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture depuis 1984 (Cf. quatrième partie). Les légères évolutions récentes ont été réalisées dans la perspective des progrès de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes. Cette motivation a été par exemple à l'origine de l'évolution de la formulation de la question portant sur le taux d'utilisation des capacités productives, mise en œuvre en janvier 2004.

À l'issue de son passage devant le Comité du Label, le 19 juin 2003, l'enquête a vu son label d'intérêt général et de qualité statistique renouvelé. De surcroît, le statut d'enquête obligatoire lui a été accordé : ce statut a pris effet en janvier 2004.

<sup>1</sup> Une enquête pilote l'avait précédée en novembre 1950.

## 1.2. - Finalité de l'enquête de conjoncture dans l'industrie

À l'instar de l'ensemble des enquêtes de conjoncture, l'enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie s'inscrit dans le dispositif français d'élaboration du diagnostic conjoncturel. Elle fournit des indications précieuses et rapidement disponibles sur le passé récent et les perspectives à court terme des industriels. Toutefois, la nature qualitative des réponses fournies aux enquêtes de conjoncture et la subjectivité qui s'y attache rendent l'interprétation délicate. Aussi l'intérêt des indications fournies par ces enquêtes est plus grand avant la disponibilité des statistiques quantitatives.

Les enquêtes de conjoncture ont un autre avantage que la rapidité de mise à disposition d'informations : elles fournissent une vue assez complète et cohérente d'un secteur d'activité, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou très tardivement, par les statistiques classiques. Ainsi, l'enquête mensuelle dans l'industrie permet de connaître la tendance de l'activité de chaque secteur suivi par l'enquête, mais également les explications de cette tendance (production, état des stocks, évolution des carnets de commandes), ce qui est fondamental si on veut essayer d'en anticiper les évolutions dans un futur proche. De ce fait, l'enquête de conjoncture dans l'industrie contribue au suivi de la production manufacturière (Cf. troisième partie, section 3.1.4).

Enfin, l'enquête Industrie constitue une des composantes du dispositif des statistiques infra-annuelles européennes. En raison de son appartenance au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, ses résultats peuvent être rapprochés de ceux des enquêtes de conjoncture dans l'industrie réalisées par les autres instituts européens adhérant à ce système (mêmes questions, périodicité, périodes d'interrogation et dates de publication, ...). De ce fait, l'enquête Industrie de l'Insee constitue la source française privilégiée pour l'analyse et la prévision conjoncturelles de l'activité des industriels dans l'Union européenne et au sein de la zone euro considérées globalement ou État par État.

Ce dernier aspect prend de plus en plus d'intérêt et d'importance au fur et à mesure de l'approfondissement de l'Union européenne et de son élargissement. En effet, depuis l'Union économique et monétaire particulièrement, les décideurs tant publics que privés expriment un besoin accru de disposer rapidement d'indicateurs économiques infra-annuels comparables d'un État membre à l'autre et mobilisables pour des agrégations au niveau de la zone euro. Ce besoin accru, lié à de nouveaux enjeux (aide à la définition de la politique monétaire européenne notamment), induit une dynamique qui favorise les progrès de l'harmonisation des enquêtes de conjoncture et le perfectionnement du dispositif d'interrogation qu'elles constituent. L'enquête Industrie, en particulier, n'a toutefois connu que des évolutions relativement marginales dans ce contexte (Cf. *supra* section 1.1). En outre, les perspectives d'élargissement de l'Union européenne se sont traduites par un accroissement progressif du nombre de pays adhérant au système harmonisé des enquêtes de conjoncture et, en conséquence, par des potentialités d'enrichissement notable de la batterie d'indicateurs conjoncturels européens.

## 1.3. - Le champ de l'enquête

L'enquête Industrie s'adresse aux chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière, des industries agroalimentaires et des raffineries de pétrole. Le champ couvert par l'enquête<sup>2</sup> est décrit dans le tableau 1 *infra*, en référence aux niveaux correspondants de la Nomenclature Economique de Synthèse<sup>3</sup> (NES), selon les regroupements utilisés pour la publication des résultats. Les postes de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) correspondants sont présentés en Annexe 3. C'est sur ce champ que l'enquête est publiée au moment de l'achèvement de la rédaction de ce volume.

<sup>2</sup> Le champ de l'enquête recouvre la quasi-totalité du champ des industries de plus de 20 salariés (Cf. Annexe 2).

<sup>3</sup> La Nomenclature Économique de Synthèse (NES), adoptée par l'Insee en 1994, est une double nomenclature nationale - d'activités économiques et de produits - agrégée, pertinente pour l'analyse économique. Les regroupements constitués sont un dénominateur commun pour la présentation des statistiques économiques agrégées, valable pour tous les domaines : ils visent à refléter, autant que possible, le comportement d'agents confrontés à leur marché, alors que la structuration de la NACE (Nomenclature des Activités dans la Communauté Européenne) et de la NAF (Nomenclature d'Activités Française) font intervenir des critères de processus de production ou d'organisation en filières de production. La NES comprend 3 niveaux comportant respectivement 16, 36 et 114 postes.

**Tableau 1** : Champ de l'enquête de conjoncture dans l'industrie  
dans la Nomenclature Économique de Synthèse (NES)

ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE	NES à 16 postes	NES à 36 postes	NES à 114 postes
	EB : INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	B1 : Industries de la viande et du lait  B2 : Autres IAA	B01 : Industrie des viandes B02 : Industrie du lait  B03 : Industrie des boissons B04 : Travail du grain, fabrication d'aliments pour animaux B05 : Industries alimentaires diverses
	EG : ÉNERGIE	G1 : Production de combustibles et carburants	G14 : Cokéfaction et industrie nucléaire (Cokéfaction exclue) G15 : Raffinage de pétrole
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	EF : BIENS INTERMÉDIAIRES	F1 : Industrie des produits minéraux  F2 : Textile  F3 : Bois et papier  F4 : Chimie, caoutchouc plastiques  F5 : Métallurgie et transformation des métaux  F6 : Industrie des composants électriques et électroniques	F12 : Autres industries extractives F13 : Fabrication de verre et d'articles en verre F14 : Fabrication de produits céramiques et de matériel de construction  F21 : Filatures et tissage F22 : Fabrication de produits textiles F23 : Fabrications d'étoffes et d'articles en maille  F31 : Travail du bois et fabrication d'articles en bois F32 : Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton F33 : Fabrication d'articles en papier ou en carton  F41 : Industrie chimique minérale F42 : Industrie chimique organique F43 : Parachimie F44 : Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques F45 : Industrie du caoutchouc F46 : Transformation des matières plastiques  F51 : Sidérurgie et première transformation de l'acier F52 : Production de métaux non ferreux F53 : Fonderie F54 : Services industriels du travail des métaux F55 : Fabrication de produits métalliques  F61 : Fabrication de matériel électrique F62 : Fabrication de composants électroniques

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	EE : BIENS D'ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL	<p>E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire</p> <p>E2 : Industrie des biens d'équipement mécaniques</p> <p>E3 : Industries des biens d'équipement électriques et d'électronique professionnelle</p>	<p>E11 : Construction navale (construction de bâtiments de guerre exclue) E12 : Construction de matériel ferroviaire roulant E13 : Construction aéronautique et spatiale (militaire exclu) E14 : Fabrication de cycles, motocycles - matériel de transport.</p> <p>E21 : Fabrication d'éléments en métal pour la construction E22 : Chaudronnerie, fabrication de réservoirs métalliques E23 : Fabrication d'équipements mécaniques E24 : Fabrication de machines d'usage général E25 : Fabrication de machines agricoles E26 : Fabrication de machines-outils E27 : Fabrication d'autres machines à usage spécifique E28 : Fabrication d'armes et de munitions (fabrication d'armement exclue)</p> <p>E31 : Fabrication de machines de bureau et matériel informatique E32 : Fabrications de moteurs, génératrices et transformateurs (réparation de matériel électrique exclue) E33 : Fabrication d'appareils d'émission et de transmission E34 : Fabrication de matériel médicochirurgical et d'orthopédie. E35 : Fabrication de matériel de mesure et de contrôle</p>
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	ED : INDUSTRIE AUTOMOBILE	D0 : Industrie automobile	<p>D01 : Construction automobile D02 : Fabrication d'équipements automobiles</p>
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	EC : BIENS DE CONSOMMATION	<p>C1 : Habillement et cuir</p> <p>C2 : Édition et imprimerie</p> <p>C3 : Pharmacie, parfumerie et produits d'entretien</p> <p>C4 : Equipements du foyer</p>	<p>C11 : Industrie de l'habillement et des fourrures C12 : Industrie du cuir et de la chaussure</p> <p>C20 : Édition, imprimerie et reproduction</p> <p>C31 : Industrie pharmaceutique C32 : Fabrication de savons, parfums et produits d'entretien</p> <p>C41 : Fabrication de meubles C42 : Bijouterie et instruments de musique C43 : Articles de sport, jeux, jouets et articles divers C44 : Fabrication d'appareils domestiques C45 : Fabrication de matériels de réception, d'enregistrement C46 : Matériel optique, photographique et horlogerie</p>

## 1.4. - Le plan de sondage

L'unité interrogée est l'entreprise.

Deux critères sont utilisés pour classer les entreprises : le secteur principal d'activité, au niveau de la NES 114, et les effectifs utilisés comme indicateur de la taille de l'entreprise<sup>4</sup>.

La base de sondage est la dernière Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) connue.

Le nombre d'unités à interroger est fixé de manière à respecter le poids des différents secteurs de l'industrie française. Plus précisément, il est déterminé proportionnellement à la part du chiffre d'affaires des différents secteurs de chaque regroupement correspondant dans l'EAE. Notons que ce mode de construction de l'échantillon ne s'effectue que pour les entreprises de moins de 500 salariés. Les entreprises de 500 salariés et plus sont tirées de façon exhaustive ; c'est le cas également des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 150 millions d'euros, quelle que soit la taille.

## 1.5. - Les questionnaires

L'enquête de conjoncture dans l'industrie est réalisée tous les mois (à l'exception du mois d'août). Seule une partie des questions est posée sur une base mensuelle. Certaines questions ne sont posées qu'à l'issue des occurrences trimestrielles de l'enquête dans un questionnaire plus complet. D'autres questions structurelles sont enfin posées tous les ans.

En pratique, deux modèles de questionnaires ont été créés pour tenir compte de ces spécificités au mois le mois :

- un questionnaire allégé correspondant aux mois de février, mars, mai, juin, septembre, novembre et décembre. Ce sont les mois de l'enquête dite « mensuelle ». Ce questionnaire comporte uniquement les 11 questions à périodicité mensuelle.

- un questionnaire détaillé est envoyé pour les enquêtes de janvier, avril, juillet et octobre. Ce questionnaire comporte, en sus des questions mensuelles, les questions à périodicité trimestrielle.

Tous les questionnaires comportent une rubrique d'identification de l'entreprise interrogée. Cette rubrique contient la raison sociale et l'adresse de l'entreprise, son numéro SIREN, ainsi que le nom, la fonction, le numéro de téléphone et le courriel de la personne répondant à l'enquête. Le code en NES 114, correspondant à l'activité principale de l'entreprise, est également porté sur le questionnaire.

On trouvera en Annexe 4 la liste des principales questions posées à l'enquête. En Annexe 5 sont présentés dans leur intégralité les deux modèles de questionnaire généraux (mensuel et trimestriel) relatifs à l'année 2006.

## 1.6. - Les questions posées dans l'enquête Industrie

### 1.6.1. - Deux types de questions posées

Comme dans la quasi-totalité des autres enquêtes nationales de conjoncture, on peut distinguer deux catégories de questions : les questions structurelles, qui sont posées une fois par an, et les questions conjoncturelles, qui sont posées à un rythme infra-annuel. Les données issues de ces dernières fournissent un suivi conjoncturel du secteur enquêté, les données structurelles ayant pour leur part une fonction de pondération ou de stratification.

• **Les questions structurelles** sont posées chaque année, au mois d'avril. Les réponses des entreprises sont ensuite pré-imprimées sur les questionnaires jusqu'au mois d'avril suivant. Les questions portent sur le chiffre d'affaires total de l'entreprise, sur ses effectifs, et pour chaque produit, sur le montant des ventes totales (en France et à l'étranger) ainsi que sur le montant des ventes à l'étranger. Ces données sont quantitatives.

<sup>4</sup> La définition des tranches de taille est spécifique à l'enquête : tranche 1 : 20 à 99 salariés - tranche 2 : 100 à 499 salariés - tranche 3 : 500 salariés et plus.

- **Les questions conjoncturelles** portent :

- soit sur l'entreprise elle-même : il s'agit de questions concernant les effectifs, les salaires, les capacités de production, ... ;
- soit sur chacun des produits qu'elle fabrique : il s'agit de questions concernant les évolutions de la production (passée et prévue), de la demande (globale et étrangère), des stocks, des prix ;
- soit sur son appréciation de la situation de l'industrie dans son ensemble (question relative aux perspectives générales de production dans l'ensemble de l'industrie) ;
- soit sur les matières premières qu'elle utilise dans son processus de production.

Les questions conjoncturelles sont principalement qualitatives<sup>5</sup>, dans le but de faciliter la réponse des entrepreneurs.

### ***1.6.2. - Les principaux thèmes abordés par les questions conjoncturelles***

- L'activité

L'activité de l'entreprise intègre les données relatives à la production et aux intentions de commandes de l'entreprise pour chacun de ses produits, ainsi qu'au stockage de ces derniers.

Les chefs d'entreprise sont en outre interrogés sur l'évolution probable, au cours des trois prochains mois, du volume de la production industrielle dans l'ensemble de l'industrie française (appelée également perspectives générales de production).

- Les prix

Les prix sont abordés suivant deux points de vue : prix de vente passés et prévus. Les questions relatives aux prix sont des questions posées au niveau de chaque produit de l'entreprise.

- L'emploi

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'emploi récent dans leur entreprise (évolution des effectifs totaux au cours des trois derniers mois), ainsi que sur leur prévision d'emploi (évolution des effectifs totaux au cours des prochains mois).

- La compétitivité

La compétitivité est abordée à travers trois questions trimestrielles relatives à l'évolution de la position compétitive de l'entreprise sur le marché national, ainsi que sur les marchés étrangers à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union Européenne.

- Les facteurs limitant l'offre

Des questions sur les facteurs limitant la production, sur les goulots et l'utilisation des capacités de production sont posées aux entrepreneurs lors des occurrences trimestrielles de l'enquête Industrie. Il s'agit d'évaluer quels sont les facteurs qui limitent l'offre des entreprises (demande insuffisante, contraintes sur les facteurs de production).

### ***1.6.3. - Quelques exemples de questions conjoncturelles***

Voici quelques exemples de questions qualitatives tirés des questionnaires 2006 de l'enquête de conjoncture dans l'industrie<sup>6</sup>. Il s'agit de questions à trois modalités, appelant une réponse positive (en hausse, supérieur à la normale), intermédiaire (stable, normal) ou négative (en baisse, inférieur à la normale) :

- Évolution au cours des trois derniers mois de votre production : en hausse, stable, en baisse ?

<sup>5</sup> Les exceptions concernent les questions portant sur les marges de production de l'entreprise, sur le taux d'utilisation des capacités de production, sur l'évolution des prix et des salaires (Cf. Annexe 4).

<sup>6</sup> Voir aussi (Cf. Annexe 5) les modèles de questionnaires généraux présentés dans leur intégralité.

- Évolution probable au cours des trois prochains mois de votre production : en hausse, stable, en baisse ?
- Considérez-vous que, compte tenu de la saison, votre carnet de commandes (ou votre demande) est actuellement : supérieur(e) à la normale, normal(e), inférieur(e) à la normale ?
- Considérez-vous que, compte tenu de la saison, vos stocks actuels de produits fabriqués sont : supérieurs à la normale, normaux, inférieurs à la normale ?
- Évolution probable de vos prix de vente (hors taxe) au cours des trois prochains mois : en hausse, stables, en baisse ?

Ainsi qu'on le verra plus en détail dans les deuxième et troisième parties (sections 2.4.3 et 3.1.1), les réponses à chaque question qualitative sont résumées au travers d'un indicateur unique appelé solde d'opinion. Un solde d'opinion se définit comme la différence entre le pourcentage de réponses positives (en hausse, supérieur à la normale) et le pourcentage de réponses négatives (en baisse, inférieur à la normale)<sup>7</sup>. D'expérience, ce type d'indicateur s'avère à la fois très lisible et très utile pour l'analyse conjoncturelle. La diffusion des résultats d'enquêtes de conjoncture du type de l'enquête Industrie consiste essentiellement en la publication des principaux soldes d'opinion issus de ces enquêtes et en l'interprétation de leur évolution.

Rappelons que certaines des questions posées à l'enquête Industrie ont été modifiées à compter des questionnaires de janvier 2004 à la demande de la Commission européenne, suite à l'élaboration de questionnaires harmonisés plus précis que par le passé au niveau communautaire pour plusieurs enquêtes de conjoncture<sup>8</sup>. Dans ce cadre, des questions de l'enquête Industrie ont été partiellement modifiées. Ainsi par exemple, les questions sont désormais formulées en terme d'évolution et non plus de tendance. Seule une question a donné lieu à une réelle reformulation significative. Il s'agit de la question relative au taux d'utilisation des capacités de production. Jusqu'en janvier 2004, la question portait sur les marges de production (noté Marges) que pouvaient réaliser l'entreprise, en embauchant du personnel supplémentaire, et le taux d'utilisation des capacités de production en était déduit selon la formule :  $TUC = 100/(1+Marges/100)$ . Dorénavant, on demande aux chefs d'entreprise d'évaluer directement le taux d'utilisation de leurs capacités productives. La question posée est la suivante :

- « Votre entreprise fonctionne actuellement à ..... % de ses capacités disponibles. (Il s'agit du ratio de votre production actuelle sur la production maximale que vous pourriez obtenir en embauchant éventuellement du personnel supplémentaire). »

Les inconvénients induits par les nouvelles formulations de questions sont plus que contrebalancés par les avantages du rapprochement de l'enquête Industrie des autres enquêtes de conjoncture sectorielles harmonisées au niveau européen. Plus généralement, les évolutions des questionnaires permettent d'accroître la comparabilité des réponses données tant d'un pays à l'autre que d'un secteur à l'autre et facilitent l'élaboration d'indicateurs synthétiques sectoriels et macroéconomiques bien lisibles aux niveaux national et européen.

<sup>7</sup> En général, ces pourcentages sont pondérés (par le chiffre d'affaires ou par les effectifs, selon la question posée).

<sup>8</sup> Cette plus grande précision a été motivée par le souci d'accroître le degré d'harmonisation des enquêtes de conjoncture européennes. Auparavant, certaines marges d'interprétation des questions harmonisées existaient, qui étaient susceptibles d'induire des différences, en général mineures (à quelques exceptions près), entre les formulations des interrogations d'un questionnaire national à l'autre. Ces marges d'interprétation ont été supprimées par le choix de formulations plus littérales dans les nouveaux questionnaires harmonisés.